

# ASSEMBLEE GENERALE du GGRE 12 octobre 2018

### MATIN

# Assemblée Générale

10h - 12H

Maison des Associations du 16<sup>ème</sup> arr.

16 avenue René Boylesve

75016 Paris – Métro Passy

# Ordre du jour :

# <u>AG</u> :

- présentation des stagiaires et accueil des nouveaux membres
- présentation du rapport moral et vote à main levée
- présentation du rapport financier et vote à main levée
- questions diverses

## AGE:

- vote pour la modification des statuts : modification du statut de membre associé en membre actif



Nous vous rappelons que seuls les **membres actifs** à jour de leur cotisation ont droit de vote aux Assemblées Générales.

### Pour délibérer valablement :

- L'AG ordinaire doit être composée du quart au moins des membres actifs, en tenant compte des membres présents et représentés.
   Les délibérations sont prises à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés.
- L'AG extraordinaire doit être composée de la moitié au moins des membres actifs, en tenant compte des membres présents ou représentés.
   Les délibérations de l'AG extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres actifs présents ou représentés

Pour les membres qui souhaitent être représentés, un pouvoir est joint à cet envoi.

Sans avoir le droit de vote, peuvent néanmoins assister à l'Assemblée Générale :

- les membres associés
- les membres d'honneur
- les membres stagiaires

# **APRES-MIDI**

13h30 - 15h30 : conférence « Les réflexes archaïques »

Par Philippe le Chevalier, graphothérapeute, membre du GGRE.

